



CC Avre Luce Noye (Siren : 200070969)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Moreuil
Arrondissement	Montdidier
Département	Somme
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain DOVERGNE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	144, rue du Cardinal Mercier
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80110 MOREUIL
Téléphone	
Fax	
Courriel	direction@avrelucenoye.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	22 250
Densité moyenne	57,38

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 47

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Ailly-sur-Noye (218000099)	2 866
80	Arvillers (218000297)	779
80	Aubercourt (218000339)	81
80	Aubvillers (218000354)	149
80	Beaucourt-en-Santerre (218000628)	174
80	Berteaucourt-lès-Thennes (218000891)	446
80	Braches (218001253)	250
80	Cayeux-en-Santerre (218001733)	122
80	Chaussoy-Epagny (218001808)	592
80	Chirmont (218001857)	129
80	Cottenchy (218002053)	743
80	Coullemelle (218002061)	327
80	Démuin (218002293)	519
80	Domart-sur-la-Luce (218002343)	419
80	Dommartin (218002384)	354
80	Esclainvillers (218002715)	167
80	Flers-sur-Noye (218003028)	517
80	Folleville (218003085)	146
80	Fouencamps (218003234)	209
80	Fransures (218003358)	132
80	Fresnoy-en-Chaussée (218003440)	144
80	Grivesnes (218003747)	415
80	Guyencourt-sur-Noye (218003853)	186
80	Hailles (218003879)	429
80	Hallivillers (218003895)	151
80	Hangard (218003960)	126
80	Hangest-en-Santerre (218003978)	1 022
80	Ignaucourt (218004299)	74
80	Jumel (218004323)	522
80	La Faloise (218002863)	234
80	La Neuville-Sire-Bernard (218005627)	296
80	Lawarde-Mauger-l'Hortoy (218004471)	168
80	Le Plessier-Rozainvillers (218005932)	768
80	Le Quesnel (218006146)	795
80	Louvrechy (218004695)	203
80	Mailly-Raineval (218004745)	305
80	Mézières-en-Santerre (218005163)	584

80	Moreuil (218005379)	3 996
80	Morisel (218005387)	516
80	Quiry-le-Sec (218006187)	327
80	Rogy (218006351)	129
80	Rouvrel (218006419)	315
80	Sauvillers-Mongival (218006849)	176
80	Sourdon (218006930)	339
80	Thennes (218007037)	574
80	Thory (218007102)	200
80	Villers-aux-Érables (218007482)	135

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 33

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif <i>Service Public d'Assainissement non collectif</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols <i>Actions d'aménagement pour la maîtrise du ruissellement des eaux pluviales</i>
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>Au titre de la Vie extra-scolaire, la CCALN assure · l'Organisation de l'activité « Tickets Sports » · l'Organisation d'un Accueil Collectif de Mineurs : Centre Animation Jeunesse · Met à disposition des associations du territoire des équipements sportifs communautaires</i>
- Activités sanitaires <i>Financement du service de capture des animaux errants et d'enlèvement des animaux morts sur les voies publiques</i>
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

La CCALN assure la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels et sportifs ci-après :  
 · Installations sportives affectées aux collèges d'Ailly-sur-Noye, de Moreuil · Centre Aquatique Intercommunal situé à Moreuil (et partenariat - soutien à la régie autonome chargée de la gestion du complexe aquatique ALMEO, créée dans le cadre des articles L2221-1, L2221-4, L2221-10 du CGCT),  
 · Complexe Sportif Pierre Normand situé à Ailly sur Noye · Terrain de football et vestiaires « Deltour » situé à Ailly sur Noye · Centres musicaux à Ailly sur Noye et à Moreuil · Terrain à usage d'équipement sportif communautaire à Jumel

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Vie scolaire La CCALN prend en charge la gestion des ATSEM du territoire pendant le temps scolaire et pour les seuls niveaux de petites et moyennes sections enfantines ; La CCALN met à disposition des écoles primaires du territoire, classes du Cycle III, un animateur sportif pendant le temps scolaire et prend en charge les frais de transport nécessaires ; La CCALN prend en charge les frais de transport et les entrées au Centre Aquatique Intercommunal ALMEO, dans le cadre de l'activité scolaire d'apprentissage de la natation, pour les écoles primaires, suivant le planning concerté entre la Régie de gestion d'ALMEO et l'Education Nationale ; La CCALN apporte un soutien financier aux collectivités et structures en charge des écoles primaires pour leurs frais de fonctionnement ; La CCALN prend en charge les abonnements écoles primaires du territoire dans le cadre du Développement des ENT (Espace Numérique de Travail) ;

- Activités culturelles ou socioculturelles

Animations socioculturelles La CCALN participe au développement culturel du territoire par le soutien aux actions et événements culturels, répondant au minimum à deux des critères suivants : être portés par des communes ou organisateurs résidents sur le territoire, faisant appel à des artistes et/ou techniciens professionnels, rayonnant sur plusieurs communes, motivés par la formalisation d'une démarche artistique et pédagogique, mettant en avant les ressources locales La CCALN participe au développement culturel du territoire par le soutien de la pratique du Théâtre et au développement de la lecture par un soutien financier aux bibliothèques têtes de réseau d'Ailly sur Noye, Hangest en Santerre et Moreuil, La CCALN met en œuvre une politique en faveur des enseignements artistiques liés à la musique reposant sur les associations : Centre musical du Val de Noye et Centre Musical La Si Sol. Au titre des équipements touristiques, la CCALN prend en charge l'extension, l'entretien, le fonctionnement et la mise en valeur du Site de Folleville

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

La CCALN met à disposition des écoles primaires du territoire, classes du Cycle III, un animateur sportif pendant le temps scolaire et prend en charge les frais de transport nécessaires ; La CCALN prend en charge les frais de transport et les entrées au Centre Aquatique Intercommunal ALMEO, dans le cadre de l'activité scolaire d'apprentissage de la natation, pour les écoles primaires, suivant le planning concerté entre la Régie de gestion d'ALMEO et l'Education Nationale ;

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création, aménagement et entretien de la voirie</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Politique du logement et du cadre de vie</i>
- Politique du logement non social <i>Elle assure la gestion des locaux et terrains de la gendarmerie (Ailly sur Noye bureaux administratifs, Moreuil logements et bureaux administratifs) La CC prend à bail, pour la gendarmerie, en cas de besoin, des logements et construit des locaux.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Au titre de l'aménagement numérique du territoire : la CCALN prend en charge l'établissement et l'exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques ainsi que la promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations</i>
- Autres <i>Elle met en place un Service mutualisé instructeur Application du Droit des Sols</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SIAEP d'Oresmaux (200095727)	SM fermé	23 680
80	SIAEP de Pierrepont sur Avre (200096014)	SM fermé	23 781
80	SIEP du Santerre (200078178)	SM fermé	74 639
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	592 757
80	SIAEP de Guerbigny (200096030)	SM fermé	31 963
80	Pôle Métropolitain du Grand Amiénois (200082063)	Pôle métrop.	387 955
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	747 908
80	SMITOM du Santerre (258004571)	SM fermé	115 188
80	SIAEP du plateau Sud d'Ailly sur Noye (200096022)	SM fermé	22 850

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)